



POINTE-NOIRE

L'économie au cœur du séjour du président de la République

Le président Denis Sassou N'Gusso entame ce lundi un séjour de travail à Pointe-Noire. Il procédera mardi à l'inauguration du quai aménagé du port autonome de la capitale économique et

vendredi interviendra la mise en service de la troisième turbine de la Centrale électrique du Congo. La centrale portera ainsi de 300 actuellement à 450 mégawatts sa capacité de production avec cet

enjeu écologique majeur pour le Congo qui abandonne progressivement le torchage du gaz au profit de la transformation électrique.

GESTION DU CHU

L'intersyndicale et le ministère de la Santé s'accordent



Les participants à la réunion de concertation conduite par la ministre en charge de la Santé

À la suite d'une concertation tenue le 14 février, entre la ministre de la Santé et de la Population et l'intersyndicale du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B), les deux parties ont convenu de reprendre le dialogue pour chercher ensemble des solutions aux problèmes qui minent la plus grande structure sanitaire du Congo.

Selon le relevé des conclusions de cette réunion, une commission paritaire (intersyndicale et administration sanitaire) devrait être mise en place afin de mieux aborder les principales revendications relevant de la responsabilité de la direction générale.

Page 5

COP 3

Le Congo porté à la présidence de la Convention de Bamako

À l'issue de la troisième conférence des parties à la convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique

les déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières tenue du 12 au 14 février, à Brazzaville, la

République du Congo a été portée à la tête de cette organisation continentale pour un mandat de deux ans. Page 16

DETTE AFRICAINE

La BAD répond à la Banque mondiale

Réagissant aux allégations du président de la Banque mondiale, David Malpass, qui accuse les institutions financières internationales dont la Banque africaine de développement (BAD) de contribuer à aggraver, à travers des prêts jugés faciles, l'endettement des pays en voie de développement, la BAD a battu en brèche cette assertion, précisant que ces prêts ne constituent pas un risque systémique de surendettement.

Page 7

VIE DES PARTIS

Le PCT favorable au dialogue national



Parfait Romuald Iloki délivrant son mot introductif

Le Parti congolais du travail (PCT), à travers son porte-parole, Parfait Romuald Iloki, s'est dit favorable à la tenue prochaine d'un dialogue national réclamé par les acteurs politiques. « Le dialogue dans notre pays est encadré par la Constitution du 25 octobre 2015 et par la loi organique n° 30-2017 du 7 août 2017 instituant le Conseil national du dialogue. Ceux qui le demandent à leur manière, qui colorent un dialogue avec leurs

pinceaux, sont les mêmes qui nous font de mauvais procès de ne pas bien interpréter la loi », a indiqué Parfait Romuald Iloki, qui s'exprimait le 15 février à Brazzaville, lors d'une conférence de presse. Page 3

ÉDITORIAL

Terroir

Page 2

ÉDITORIAL

Terroir

Jusqu'au 26 février, dans ce qu'ils projettent comme un moyen parmi tant d'autres, de perpétuer un important pan de la culture du Congo, leur pays, deux chercheurs en instruments traditionnels exposent à l'Institut français du Congo-IFC-, en plein cœur de Brazzaville.

À travers la thématique « visages et arts du pays Alima-Nkeni », Daniel Isaac Itoua et Kem-Oboura rassemblent avec une assiduité tenace les objets de vie appartenant aux peuples habitant les régions cernées par les deux cours d'eau, bras nourriciers du fleuve Congo et de son puissant bassin.

Ce qui est original dans cette aventure dont c'est le deuxième acte, est la réplique de la vie telle qu'elle se déroule chez les peuples ciblés. La quête paysanne des parties de chasse, de pêche, de cueillette et de récolte, les attributs du pouvoir et de la justice, le rapport à la nature et tout ce qui environne l'homme donnent à voir de l'ingéniosité des animateurs de l'événement.

L'idée qui préside à ce vernissage commencé le 13 février est le partage : en direction des Congolais, eux-mêmes, qui connaissent parfois très peu leur propre histoire, et des étrangers plutôt curieux d'en savoir toujours davantage, l'exposition du duo Isaac et Kem sert de passerelle pour aller au contact des autres cultures.

Il est de bon ton, en passant, de saluer l'intérêt que l'IFC accorde à ce genre de prestations tant il est vrai qu'il participe du dessein de ne pas laisser sombrer les patrimoines inestimables du Congo. On ne peut pas mieux vénérer les échanges.

Les Dépêches de Brazzaville

GRANDS LACS

L'envoyé spécial des Etats-Unis reçu à Brazzaville

Le chef de l'Etat congolais, président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu le 13 février à Brazzaville avec l'envoyé spécial des Etats-Unis d'Amérique, J. Peter Pham.

« Je compte toujours sur les conseils, la sagesse et l'expérience du président congolais qui est également président en exercice de la CIRGL », a indiqué J. Peter Pham à l'issue de l'audience.

Les deux personnalités ont parlé des questions liées à la coopération bilatérale entre la Répu-

blique du Congo et les Etats-Unis d'Amérique, ainsi que des sujets concernant la sous-région d'Afrique centrale. « Nous avons aussi discuté des possibilités et opportunités d'améliorer le climat des affaires et de partenariat dans plusieurs domaines », a signifié l'envoyé spécial des Etats-Unis d'Amérique

pour la région des Grands Lacs. Selon lui, ils ont évoqué également la crise libyenne, notamment l'engagement du chef de l'Etat congolais en tant que président du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye. Par ailleurs, J. Peter Pham a salué l'évolution favorable de la situation politique en République démocratique du Congo avant de demander des efforts supplémentaires afin de faire asseoir une paix durable dans le pays.

La Rédaction

LUTTE CONTRE LES DÉCHETS TOXIQUES

Les ministres africains de l'Environnement sollicitent l'appui du Sénat

Dans le cadre de la Convention de Bamako portant sur les déchets toxiques déversés sur le continent africain, une délégation des ministres de l'Environnement conduite par le ministre ivoirien, Joseph Séka Séka, a sollicité le 14 février à Brazzaville l'appui de la chambre haute du parlement pour l'interdiction de l'entrée de ces substances en Afrique.

« Ces pays ont adhéré à plusieurs conventions internationales ayant trait à la gestion de la circulation de ces déchets. Notamment les Conventions de Balle, Stockholm, Rotterdam auxquelles les pays

africains ont adhéré. Mais, ces conventions ne vont pas suffisamment loin pour nous permettre de faire face au danger que représentent ces substances. Pour ces conventions, les pays doivent prendre des dispositions pour contrôler le passage transfrontalier de ces déchets », a-t-il précisé.

Les pays africains, a-t-il ajouté, n'ayant pas assez de moyens aussi bien technologiques que financiers pour faire le contrôle de ces déchets, se sont concertés et ont mis sur pied en 1991 leur propre convention, la Convention de Bamako, afin de gérer ces questions.

« Cette convention a donc décidé plutôt que de parler de contrôle de ces substances, il faut carrément interdire l'entrée de ces déchets sur nos territoires. C'est dans ce cadre-là que la Convention de Bamako

a été mise sur pied et l'Afrique ne peut se débarrasser de ces substances dangereuses que si le politique apporte son appui », a signifié Joseph Séka Séka.

« Nous comptons sur votre chambre. Nous sommes venus vous dire qu'à l'issue de cette convention, nous allons sortir un certain nombre de résolutions et nous voudrions compter sur votre appui pour que les résolutions qui sortiront de cette 3^e convention soient adoptées au plus haut niveau par les politiques pour que l'Afrique cesse d'être la poubelle de ces déchets dangereux », a-t-il poursuivi.

Prenant la parole à son tour, le président du Sénat, Pierre Ngollo, a déclaré que son institution entend appuyer la lutte contre l'entrée des déchets dangereux en Afrique.

Jean Jacques Koubemba

« Nous comptons sur votre chambre. Nous sommes venus vous dire qu'à l'issue de cette convention, nous allons sortir un certain nombre de résolutions et nous voudrions compter sur votre appui pour que les résolutions qui sortiront de cette 3^e convention soient adoptées au plus haut niveau par les politiques pour que l'Afrique cesse d'être la poubelle de ces déchets dangereux »,

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIALOGUE NATIONAL

L'Union européenne encourage le consensus

Le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, a échangé, le 13 février à Brazzaville, avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa. Au terme de cet entretien, il a émis le vœu que le dialogue national se tienne sur la base d'un consensus.

Accompagné de quelques ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques des pays membres de l'UE accrédités au Congo, Raul Mateus Paula a inscrit cet entretien dans le cadre d'un premier contact avec le nouveau secrétaire général du PCT.

Les deux personnalités ont parlé de plusieurs sujets d'intérêt national, touchant le bon fonctionnement du pays. Le diplomate européen a exprimé l'adhésion de son institution à la tenue d'un dialogue politique et souhaité que celui-ci puisse résulter d'un consensus entre le gouvernement, les acteurs politiques et autres organisations impliquées dans le processus.

« Cette rencontre nous a permis de discuter des questions concernant le dialogue national, l'unique occasion qui permettra aux Congolais de discuter des réformes à apporter en vue de bien préparer les prochaines élections. L'UE étant un partenaire important pour le Congo souhaite à ce que la majorité présidentielle et l'opposition s'entendent sur cette question », a indiqué Raul Mateus Paula.

Abordant la question des élections (présidentielle en 2021 et législatives en 2022), le chef de mission de l'UE au Congo a signifié qu'il était du ressort du Congo d'organiser ces échéances électorales, sans interférence de l'UE. « L'UE ne peut pas interférer dans l'organisation des élections, il revient aux Congolais de les organiser. Nous rencontrons les acteurs pour voir quels sont les défis à relever afin que nous apportons notre appui aux droits de l'homme, à la société civile et aux médias », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

Le PCT se dit favorable

Le Parti congolais du travail (PCT), à travers son porte-parole, Parfait Romuald Iloki, s'est dit favorable à la tenue prochaine d'un dialogue national réclamé à cor et à cri par les acteurs politiques.

Le secrétaire permanent chargé de la communication, des technologies de l'information et de la communication, porte-parole du parti, s'est exprimé le 15 février à Brazzaville, à la faveur d'une conférence de presse.

« Le dialogue dans notre pays est encadré par la Constitution du 25 octobre 2015 et par la loi organique n° 30-2017 du 7 août 2017 instituant un Conseil national du dialogue. Ceux qui le demandent à leur manière, qui colorent un dialogue avec leurs pinceaux, sont les mêmes qui nous font de mauvais procès de ne pas bien interpréter la loi », a-t-il indiqué. Par ailleurs, Parfait Romuald Iloki s'est dit étonné de constater que les mêmes acteurs politiques qui réclament le dialogue aujourd'hui seront les abonnés absents au moment de la tenue des assises. Pour appuyer son argumentaire, il a rappelé le nombre des concertations organisées au Congo depuis 2009 jusqu'à 2017, dont l'absence de plusieurs acteurs de l'opposition a été remarquable.

Abordant le point relatif à la proposition d'une frange des partis de l'opposition de reporter l'élection présidentielle en 2023, le porte-parole du PCT a considéré cette idée comme une absurdité en la taxant d'une violation flagrante de la Constitution du 25 octobre 2015.



Parfait Romuald Iloki

Il a fait remarquer, en outre, qu'aucun fait ne justifie ce report étant donné que le Congo ne connaît ni une crise aiguë ni une guerre. D'ailleurs, a-t-il noté, l'article 5 alinéa 1 de la Constitution susmentionnée stipule : « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce au moyen du suffrage universel, par ses représentants élus ou par voie de référendum. Aucune fraction du peuple, aucun corps de l'Etat ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ».

De même, a-t-il poursuivi, sauf cas de force majeure, toute prolongation du mandat du président de la République au-delà de cinq ans, sans consultation du peuple, constitue une violation flagrante de la Constitution ; avant d'ajouter que cette proposition de l'opposition semble

être un piège politique.

Parlant de la gouvernance électorale et ses corollaires, le porte-parole du PCT a relevé que l'administration électorale en est consciente et elle va se mettre au travail pour effectuer toutes les opérations nécessaires. « L'approche d'une échéance électorale ne devrait pas constituer un motif de peur ou de panique pour la population au motif que les élections sont synonymes de violence. Non ! Le Congo a trop connu des moments douloureux », a-t-il rappelé.

Le porte-parole du PCT a mis à profit cette occasion pour rappeler deux objectifs cardinaux que les membres du parti doivent s'efforcer à atteindre dans le long et moyen terme, à savoir : traduire dans les faits les orientations du président du comité central du PCT, Denis Sassou N'Gusso, contenues dans son message délivré au cinquième congrès ordinaire et la mise en œuvre de cent soixante-cinq recommandations issues de ces assises.

En outre, Parfait Romuald Iloki a annoncé la tenue de trois activités du parti au cours de la deuxième quinzaine du mois de février et de la première du mois de mars : les sessions inaugurales du bureau politique et du comité central ainsi que le séminaire de formation sur la social-démocratie.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Ravages

Qui ose encore poser les bornes des libertés individuelles, de la pudeur citoyenne, et même de la prudence humaine à l'heure du numérique ? Presque personne, si on ose dire, au regard de la charge mortelle que l'usage déloyal des réseaux sociaux inflige au village planétaire que se partagent ses « pauvres » terriens que nous sommes. Vie privée, vie publique, rien ne particularise jamais plus ces deux axes essentiels de bonne entente que, par souci pour l'équilibre des sociétés qui les accueillent, les hommes, deve-

nus modernes, ont toujours magnifiés.

Ceci pour évoquer -ses diffuseurs aimeraient sans doute qu'on le désigne ainsi, - « le scandale » de la vidéo publiée, jeudi 13 février, montrant un homme public français dans une posture intimiste normalement inviolable. Candidat de la République En Marche à la mairie de Paris, Benjamin Griveaux ne le sera plus du fait de ce post puisqu'il a annoncé de suite son retrait de la course.

Mise à part la symbolique du moment de diffusion de la vidéo, il semble que l'acte ait

eu pour effet de déstabiliser un candidat présenté par un parti potentiellement en vue. Le rejet de façon quasi unanime par la classe politique française, y compris ses adversaires, du procédé qui consiste à fouiller dans la vie privée d'autrui à des fins de dénigrement montre que les luttes de pouvoir peuvent se passer de tels artifices. En revanche, il traduit une inquiétude partagée des acteurs publics face aux ravages potentiels des réseaux sociaux tant que certaines personnes les utiliseront globalement avec l'intention de « tuer ».

Le fossé se refermant assez vite entre vie publique et vie privée, il faut craindre que des hackers et autres bloqueurs ne ciblent désormais les fichiers électoraux et les résultats des votes pour les modifier à leur guise. Le débat sur une possible manipulation à distance de la dernière présidentielle américaine ayant laissé des traces dans l'histoire des élections au pays de l'Oncle Sam, il n'est pas inutile d'inciter les Etats à mieux contrôler les réseaux sociaux et surtout les usages qui leur sont dédiés. Autant donc se souvenir toujours du dicton : science sans conscience...

Gankama N'Siah

SOLIDARITÉ

La Fondation SNPC lance une campagne de distribution des tricycles aux handicapés

Lancée le 14 février au centre national d'appareillage orthopédique de Brazzaville par le secrétaire général de la Fondation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Marie Joseph Letembet, cette campagne s'est poursuivie à Madingou dans la Bouenza, à Dolisie dans le Niari et à Pointe-Noire.

À Brazzaville, c'est une vingtaine de personnes vivant avec handicap (PVH) qui a bénéficié de ce don de tricycles manuels fabriqués par le Centre national d'appareillage orthopédique Willem Struijs. L'un des bénéficiaires de la ville capitale, Julien Francis Andzouana pense que son rêve est devenu réalité. « Je n'y croyais pas, aujourd'hui c'est un grand jour pour moi parce que c'est pour la première fois que je reçois un vélo. Cette dotation me permet désormais de me déplacer sans

trop de tracasseries », s'est-il réjoui, demandant à ceux qui n'en ont pas eu de garder espoir. De son côté, Augustine Moudilou, a confié : « Je n'avais plus

d'espoir de recevoir un vélo d'autant plus que j'avais raté l'occasion une fois au Palais des congrès. Aujourd'hui, c'est mon jour. Merci à la SNPC ».

Dans la Bouenza, cinquante-cinq personnes ont reçu des vélos. Parlant au nom des bénéficiaires, Eric Ludovic Mbédi a remercié la SNPC qui a, à travers sa fondation, posé

un acte visant à faciliter la mobilité des handicapés moteurs. Il a, par ailleurs, émis le vœu de voir cette œuvre se répéter. « Nous promettons solennellement de faire bon usage de ces vélos », a-t-il déclaré. Le directeur Centre national d'appareillage orthopédique Willem Struijs, Doctrové Yvon Bounba Ibouanga, a rappelé les missions de cette structure, fruit de la coopération entre le Congo et la fondation néerlandaise « Sur un pied d'égalité ». Il s'est félicité de la confiance faite par la SNPC leur permettant de redonner le sourire aux bénéficiaires. « J'en suis sûr que les bénéficiaires garderont un souvenir éternel de ce geste. Toutefois, nous souhaiterions que cette initiative noble se pérennise pour le bien des personnes vivant avec handicap », a-t-il souhaité.

Représentant la SNPC, le secrétaire général de la fondation, Marie Joseph Letembet a demandé aux différents bénéficiaires d'en faire bon usage. Il a assuré que les doléances formulées seront remises au directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga.

Parfait Wilfried Douniama



Le SG de la fondation remettant un tricycle à une bénéficiaire de Brazzaville/Adiac

« J'en suis sûr que les bénéficiaires garderont un souvenir éternel de ce geste. Toutefois, nous souhaiterions que cette initiative noble se pérennise pour le bien des personnes vivant avec handicap »



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (P 161590-PADEC)
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/MPSIR/2020/UGP PADEC



RECRUTEMENT DU CONSULTANT CHARGE DE REALISER ET D'ADMINISTRER LE SITE INTERNET DU PADEC ET LA PLATEFORME NUMERIQUE DU CONCOURS DE PLAN D'AFFAIRES ET DU FONDS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (FADPME)

I-Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Consultant chargé de réaliser et d'administrer le site internet du PADEC et la plateforme numérique du Concours de Plan d'Affaires et du Fonds d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (FADPME).

II-Tâches et Responsabilités

Le site du PADEC se veut un site dynamique d'informations auquel est intégré la plateforme du CPA et du FADPME, avec des onglets spécifiques aux différentes composantes du Projet et des liens des sites internet des autres structures partenaires

œuvrant dans l'entreprenariat (chambre de commerce, ADPME, ACPCE, API, GUOT...) ainsi que le référencement du site sur les principaux moteurs de recherche.

A ce titre et sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le Consultant sera chargé entre autres de :

- Concevoir, gérer et assurer la maintenance du site web du PADEC ;
- Concevoir et gérer la plateforme numérique d'information et de gestion des candidatures au CPA et des requêtes de financement au FADPME ;
- Créer et animer les comptes Twitter et Instagram du CPA et du FADPME ;
- fournir tout type de conseils jugés utiles pour la bonne exécution de la communication digitale du CPA et du FADPME ;
- rétablir tout bug ou anomalies sans excéder 4 heures dès l'alerte ;
- etc.

III-Qualifications requises

La présente mission sera réalisée par un Consultant individuel ayant :

- une formation de développeur digital ou informatique avec un niveau minimum

Bac+3

- au moins 3 ans d'expérience de développement d'outils digitaux ;
- une expérience significative d'au moins 2 ans dans la création de site web avec plateforme numérique d'inscription et de gestion en ligne ;
- l'expérience de production des données statistiques sur les accès aux sites et à la plateforme numérique ;
- réalisé au moins une plateforme similaire pour une institution nationale ou internationale ;
- la pratique d'hébergeurs offrant des infrastructures à haute disponibilité pour supporter le site Web et la plateforme numérique (fournir quelques noms et caractéristiques).

IV-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant

: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Mars 2020 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement du Consultant chargé de réaliser et d'administrer le site internet du PADEC et la plateforme numérique du Concours de Plan d'Affaires et du Fonds d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (FADPME) ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
12, Rue Duplex / Quartier Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10 / 06 670 74 79
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Février 2020

**Le Coordonnateur,
Benôit NGAYOU**

GROGNE AU CHU DE BRAZZAVILLE

Le ministère de la Santé et l'intersyndicale s'accordent

La réunion de concertation entre le ministère en charge de la Santé et l'intersyndicale du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), sur les principales revendications de celui-ci, a abouti à la signature d'un relevé de conclusions.



Les participants à la réunion de concertation conduite par le ministre en charge de la Santé

Selon le relevé de conclusions, l'intersyndicale participera désormais aux réunions du comité de suivi du projet d'appui à la gestion du CHU-B, suivant le mémorandum entre le Congo et l'Université de Montréal, en qualité d'observateur. Une commission paritaire (intersyndicale et administration sanitaire) devrait également être mise en place pour faciliter la reprise du dialogue avec la direction générale du centre hospitalier afin de mieux aborder les points de revendication relevant de la responsabilité de ladite direction. La réactivation du comité mixte de suivi, mis en place sous l'autorité du vice-Premier ministre, afin de traiter les questions relevant du gouvernement est prévue dans le document. Il est, par ailleurs, question d'obtenir de la direction générale du CHU-B, avec l'appui

du Synamec et de l'intersyndicale, une meilleure implication des médecins dans le projet de la structure sanitaire...

« Après avoir reçu des explications au cours de cet échange fructueux, nous avons compris un certain nombre de choses. Toutes nos revendications sont prises en compte », a indiqué le président de l'intersyndicale, Bienvenu Kouama, au sortir de la réunion de concertation sous la houlette de la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo.

En rappel, lors de l'assemblée générale de l'intersyndicale du CHU-B et du Collectif des médecins de la structure sanitaire, tenue le 4 février, les deux parties dans leurs revendications solli-

ciaient du gouvernement, entre autres, la nomination d'un nouveau directeur général de nationalité congolaise ayant la connaissance des problèmes du CHU-B en exigeant l'ouverture d'une information judiciaire contre le ministre en charge de la Santé.

La réunion de concertation a donc permis d'éclairer les zones d'ombre et d'harmoniser les vues dans le but d'aider à relever les défis auxquels le CHU-B est confronté pour le bien-être de la population. Les deux parties ont déploré les débordements relatés sur les réseaux sociaux qui portent atteinte à la crédibilité de cet hôpital. L'intersyndicale et le Synamec ont renouvelé leur engagement à contribuer à la mise en application des audits engagés par la ministre en charge de la Santé.

Rominique Makaya

HÔPITAL DE BASE DE TIÉ-TIÉ

Le personnel médical sensibilisé au cancer infantile

En prélude à la journée internationale du cancer de l'enfant, un atelier de renforcement des capacités sur les signes précoces de cette maladie, initié par le Lion's Club de Pointe-Noire, a été organisé le 14 février à l'intention du personnel médical de l'hôpital de base de Tié-Tié, des structures sanitaires et des relais communautaires évoluant dans le 3^e arrondissement.



Photo de famille à la fin de l'atelier crédit photo «Adiac»

Animé par le Dr Alda Stevy Makouanzi, oncologue à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, cet atelier qui s'est déroulé en présence de Fernande Marie Dekambi Mavoungou, présidente de la commission de lutte contre le cancer au Lion's Club de Pointe-Noire, a permis d'informer le personnel de santé appelé à reconnaître les signes du cancer chez l'enfant en vue d'un diagnostic précoce.

Selon Fernande Marie Catherine Dekambi Mavoungou, à travers cet atelier, Lion's Club Pointe-Noire veut améliorer la prise en charge médicale du cancer infantile qui représente 8% de l'ensemble des cancers au Congo. Elle a ajouté que toutes les deux minutes un cancer est diagnostiqué chez un enfant.

Après avoir fait un aperçu général du cancer de l'enfant, Dr Alda Stevy Makouanzi a dit que les parents ne doivent pas hésiter à amener les enfants dans les centres de santé les plus proches après avoir constaté un symptôme peu courant tels la pâleur, les douleurs de tête, les gonflements inexplicables, le gonflement de ganglions afin que l'on puisse faire le diagnostic tôt. Et de poursuivre que le cancer de l'enfant évolue rapidement mais est très sensible aux traitements s'il est diagnostiqué tôt.

A la fin de son intervention, Dr Alda Stevy Makouanzi a demandé aux parents d'orienter les enfants à l'unité d'oncologie pédiatrique de l'hôpital général Adolphe-Sicé ouvert il y a peu. Installée dans le bâtiment du service de pédiatrie, cette unité contribuera à la prise en charge efficace des divers cancers pédiatriques qui seront diagnostiqués dans les services de l'hôpital général Adolphe-Sicé. Elle permettra également de réduire les évacuations sanitaires à l'extérieur du pays. Signalons que les formes les plus courantes du cancer chez les enfants sont les leucémies (26,8%), le néphroblastome (24,7%), le rétinoblastome (14,4%) et l'ostéosarcome (8,25%).

Hervé Brice Mampouya

RESSOURCES HUMAINES

Vers la création d'un espace d'échange entre les professionnels

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a ouvert le 13 février la troisième édition du congrès RH Afrique organisée à Brazzaville sur le thème « La valorisation du capital humain pour une performance économique et sociale durable des organisations : défis, enjeux et opportunités ».

L'objectif de cette rencontre est de valoriser le concept « capital humain » dans l'entreprise afin de créer un espace d'échange entre les professionnels de la fonction ressources humaines (RH). Le congrès permettra aux cadres des ressources humaines de mener une réflexion commune au niveau du continent africain et d'améliorer les bonnes pratiques et actions innovantes. Les discussions en panel ont porté sur le thème « capital humain et performance durable des organisations : pourquoi faut-il investir dans le capital humain. Le capital humain est-il l'avenir des pays africains ». Les orateurs ont souligné à cette occasion la formation spécifique du personnel pour gagner en capital humain et l'importance de l'accompagnement de ces cadres pour parler d'un véritable développement en Afrique. A propos, la présidente du Comité d'organisation du congrès, Marie-Pascale Mirre, a expliqué que vingt-deux pays dont le Congo se sont engagés à promouvoir le capital humain en vue d'une croissance et d'une productivité des entreprises et des Etats.

Par ailleurs, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a rappelé dans son allocution la place



Une vue des participants

du concept « capital humain » pour le Programme national de développement 2018-2022 au Congo. « Le capital humain est devenu un concept central qui permet l'analyse des organisations dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Il correspond à des connaissances susceptibles d'améliorer la productivité des entreprises et des administrations », a-t-il indiqué. Le capital humain est un facteur de production qui permet de rendre compte de la productivité du salarié et en conséquence évaluer le niveau de rémunération correspond.

Le ministre a invité les directeurs des ressources humaines aux changements en alignant les stratégies de main-d'œuvre en stratégies d'affaires, en anticipant la diversification du personnel, en adaptant la main d'œuvre au modification organisationnelle en personnalisant le processus DRH en tenant compte des besoins spécifiques.

Signalons que la troisième édition a réuni les participants venus de plusieurs pays du monde, notamment la France, le Togo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Tunisie, la République démocratique du Congo et le Congo.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION

Soixante lycéens préparent leur entrée dans les écoles United Word Colleges

Les candidats au test de sélection des élèves United Word Colleges (Uwc) ont passé, le 15 février à Brazzaville, leur examen en prélude à l'octroi des bourses scolaires aux meilleurs par les partenaires éducatifs étrangers.

Le niveau des candidats sera éprouvé par plusieurs disciplines, entre autres : le français, l'anglais, les connaissances Uwc et le développement durable. Une heure trente est la durée réservée par les organisateurs pour la composition de chaque épreuve.

L'intrusion de l'épreuve développement durable est la particularité de ce test pour cette année. Elle fait suite à la demande de l'Allemagne, un des pays donateurs de ces bourses scolaires. En effet, les candidats sont examinés sur la connaissance des concepts : tourbières, énergie solaire, gaz à effet de serre, fonds bleue, adaptation climatique, écologie et développement durable.

Les admis au test final bénéficieront des bourses scolaires des pays comme le Japon, la Chine, l'Italie, l'Allemagne, la Grande Bretagne et eSwatini précédemment appelé Swaziland. Le nombre de places à retenir est fonction de la disponibilité des bourses offertes par les partenaires. Sur un total de soixante-seize candidats, on dénombre seize absents, soixante sont présents, parmi lesquels vingt-sept filles et trente-trois garçons. « Les candidats viennent tous des lycées publics. Ils sont âgés entre seize et dix-neuf ans. Ils doivent être reconnus intelligents à l'école », a expliqué Michel Man-

gouélé Béoilé, président des Uwc.

Le test de sélection de ces élèves se passe sous haute supervision. Outre la présence des membres du jury, les candidats sont assistés par un expert du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire notamment un délégué de la Direction des examens et concours (Dec) et de quatre encadreurs du Centre de langue Madiba Mandela.

Les United World Colleges sont un mouvement d'éducation comprenant dix-huit écoles internationales et des comités nationaux dans cent trente pays dont le Congo Brazzaville.

Il propose un programme sur deux ans équivalent aux deux dernières années du programme de l'enseignement secondaire, pendant lesquelles les élèves passent le Baccalauréat International. Au Congo Brazzaville, ce programme s'exécute depuis dix ans. Créés par le pédagogue allemand Kurt Hahn pendant la guerre froide, leur but est de favoriser les échanges culturels. La première école créée est l'Atlantic Collège (Pays de Galles), inaugurée en 1962. Les étudiants sont sélectionnés à travers le monde en fonction de leurs mérites et de leur potentiel. Les écoles Uwc reçoivent des élèves boursiers ainsi que des élèves payant les frais de scolarité.

Fortuné Ibara

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les ministres et experts d'environ cent pays attendus en Suède

Dans la perspective de réduire le nombre de décès dus aux accidents de la circulation d'ici à 2030, les ministres et experts issus d'environ cent pays du monde, notamment ceux qui ont la charge des questions de transport, se réuniront du 19 au 20 février à Stockholm en Suède.

La troisième conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière est organisée par le gouvernement suédois en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle donnera l'occasion aux participants et aux experts de différents pays de partager les succès et les enseignements tirés des accidents de la circulation, de définir les futures orientations stratégiques pour garantir la sécurité routière mondiale et de déterminer les moyens d'accélérer les progrès, en tenant compte des politiques et stratégies d'autres pays, notamment celles ayant fait leurs preuves pour sauver des vies des personnes victimes.

« Il est scandaleux que le nombre de vies perdues chaque année en raison des accidents de la route s'élève à un million et demi, selon les estimations. Ces morts sont un prix inacceptable à payer pour la mobilité », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en ajoutant que les accidents de la route représentent désormais la cause principale de décès chez les enfants et les jeunes adultes âgés de cinq à vingt-neuf ans.

S'appuyant en outre sur le récent rapport de situation OMS sur la sécurité routière dans le monde, le responsable de l'OMS a précisé que plus de la moitié de l'ensemble des personnes tuées sur la route sont des piétons, des cyclistes et des motocyclistes. Ainsi, le risque de décès sur la route reste trois fois plus élevé dans les pays à revenu faible que dans les pays à revenu élevé. Par ailleurs, environ cinquante millions de personnes subissent des traumatismes non

mortels dus aux accidents de la circulation, ce qui provoque des souffrances humaines et des pertes économiques importantes.

« La plupart des décès et des traumatismes dus aux accidents de la circulation peuvent être évités moyennant la mise en place de stratégies ayant fait leurs preuves », a encore ajouté Tedros Adhanom Ghebreyesus, en rappelant que cette conférence sera une occasion propice pour le monde d'adopter un nouveau programme visant à réduire considérablement le nombre de vies perdues sur nos routes et de repenser la manière dont nous pouvons donner accès à des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles et viables pour tous.

Les progrès accomplis en matière de sécurité routière dans certains pays

Invitant les Etats à mettre sur pied des stratégies efficaces, susceptibles de réduire les accidents de la route, l'OMS a fait savoir qu'en terme d'exemple, de nombreux pays ont déjà réalisé des progrès grâce à une gestion efficace de la sécurité routière et en axant les efforts sur l'amélioration de la législation et son application concernant les principaux risques tels que la vitesse, l'alcool au volant et le fait de ne pas mettre la ceinture de sécurité. Ils ont également amélioré les infrastructures en prenant des mesures visant à rendre les trottoirs plus sûrs et en prévoyant la mise en place de pistes réservées aux deux-roues. On constate aussi dans ces pays, une amélioration des normes des véhicules, telles que le

contrôle électronique de la stabilité (ESC), les systèmes avancés de freinage (ABS) et les secours après l'accident.

« Des améliorations ont été constatées lorsqu'un certain nombre de secteurs ont été impliqués, notamment les transports, la santé, l'urbanisme et l'application de la législation. Par ailleurs, les succès rencontrés dépendaient principalement d'un leadership énergique et d'une volonté politique solide au plus haut niveau de l'État et, en étroite collaboration avec la société civile et le secteur privé », souligne l'OMS.

Les tenants et les aboutissants de la rencontre

Selon les organisateurs, la déclaration de Stockholm sera présentée comme document final de la conférence ministérielle appelant à une volonté politique solide et à une coopération internationale ainsi qu'à des partenariats entre plusieurs secteurs de la société. D'autant plus, cette déclaration présentera les principales recommandations pour intensifier l'action visant à réduire de moitié le nombre de décès et de traumatismes dus aux accidents de la route dans le monde, d'ici à 2030. Car, la sécurité routière est prise en considération dans les ODD convenus en 2015, avec deux cibles spécifiques consistant : à diminuer de moitié le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route et à assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable.

Rock Ngassakys

DROIT

Brazzaville accueille un colloque sur l'OHADA

La capitale congolaise va abriter, du 24 au 26 février prochains, un colloque international sur l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).

L'événement portant sur la thématique « OHADA en marche » est organisé par l'Association congolaise du droit maritime en partenariat avec l'Association Henri Capitant de France, l'Institut de droit comparé de Paris et la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi. Pour les organisateurs, « ce colloque est une initiative centrée sur la dynamique du droit de l'OHADA, la promotion des actes uniformes existants actuellement et les perspectives qu'offre le droit harmonisé dans un environnement juridique assaini et ouvert aux investissements économiques ».

Cette initiative émane, selon eux, d'un constat sur le rôle fondamental du droit dans la réponse aux questions de compétitivité économique et de la nécessité de renforcer la sécurité juridique. Un hommage sera rendu, en marge des travaux du colloque, à l'ancien premier président de la Cour suprême, Placide Lenga, en raison de sa contribution dans la modernisation du droit des affaires.

L'objectif du colloque est de vulgariser les actes uniformes de l'OHADA et de susciter des réflexions scientifiques pertinentes sur les éventuelles réformes. Les participants vont plancher sur les questions juridiques actuelles liées au droit des affaires, et apporteront des réponses qui seront publiées dans les actes du colloque.

Notons que ces assises de Brazzaville sont ouvertes aux enseignants de droit, magistrats, notaires, huissiers de justice, avocats, greffiers, investisseurs et aux étudiants.

Christian Brice Elion

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

**RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO**

SPONSOR PRINCIPAL



SPONSORS PLATINE



SPONSORS OR



SPONSOR ARGENT



SPONSORS ASSOCIÉS



ORGANISÉE PAR



AFRIQUE

Jean-Yves Ollivier s'exprime sur différents dossiers du continent

Dans la revue *Politique Internationale* qui vient de paraître, le créateur et président de la Fondation Brazzaville fait le point sur les relations France-Afrique et la démocratie.

Jean-Yves Ollivier qui s'implique depuis des années sur le continent africain raconte comment le progrès économique et la croissance de l'Afrique ne peuvent venir que du domaine de l'énergie et des infrastructures. « Il y a vingt ans, l'Afrique comptait toujours sur l'extérieur pour décoller. C'est encore vrai aujourd'hui. Il y a vingt ans, les coopérations internationales ne s'intéressaient qu'à la santé et à l'éducation. On avait complètement oublié les infrastructures. On a construit des écoles et des hôpitaux, mais sans électricité pour les éclairer et sans routes pour y parvenir », a-t-il rappelé.

Pour illustrer ses propos, il prend l'exemple du Congo-Brazzaville qu'il a visité pour la première fois en 1969, et qui a pu réaliser, en peu de temps, son projet de construction de la route entre Brazzaville et Pointe-Noire, lorsque le président Denis Sassou N'Guesso décida de se tourner vers la Chine, un autre partenaire, dans le cadre de la coopération entre les deux pays. « C'est typique de ce que les Occidentaux n'ont pas compris en Afrique. Ça ne peut marcher que s'il y a énergie et infrastructures. Vu du ciel, on s'aperçoit que tout se bâtit autour des routes », a-t-il indiqué. « Si on dit que l'Afrique a de l'avenir parce qu'on va y investir pour gagner de l'argent, alors oui, il y a de quoi faire ; mais elle reste un continent en développement et il faudra des décennies avant qu'il ne soit développé », a-t-il déclaré.

Cependant, Jean-Yves Ollivier reste optimiste en l'avenir de l'Afrique. Il fait sienne la formule de l'archevêque sud-africain Desmond Tutu qui déclarait : « Je ne suis pas un optimiste, mais un prisonnier de l'espoir ». En outre, il précise que « l'afro-optimisme est un peu trop à la mode. Et ceux qui l'utilisent sont plutôt en retard. Parce que les Chinois sont là, les Turcs, les Indiens aussi et les BRICS ». Les

puissances dites émergentes que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud ont montré, a-t-il dit, leur utilité en développant les échanges, « alors que la France a décroché. Mon optimisme vient du fait que je ne crois plus en la possibilité d'un retour en arrière pour l'Afrique ».

« La révolution post-apartheid est faite d'attentes et de promesses »

Parlant justement de l'Afrique du Sud où il s'est impliqué pour mettre fin à l'apartheid, Jean-Yves Ollivier parle du « désastre ». « La révolution post-apartheid est faite d'attentes et de promesses. Or ceux qui ont promis la révolution n'ont pas tenu leurs engagements. La corruption, la mauvaise gouvernance et le tribalisme se sont installés. Mandela avait promis la démocratie au sein de l'ANC quand ce parti finirait par gouverner. Or l'ANC est resté un parti de fonctionnement marxiste-léniniste qui pratique l'entre-soi, au seul profit des camarades dans le business ». « L'emprise zoulou sur l'État a donc été un phénomène tribal lié à la pure corruption. N'oublions pas qu'on est en Afrique où la notion de famille est extensive. Il n'y a pas de cousins, de neveux ou de gendres mais des fils, des filles, des mères et des pères. Quand on accède à la richesse, on en fait profiter sa famille au sens large », a-t-il fait comprendre. Pour lui, la promesse de Nelson Mandela d'une nation arc-en-ciel réconciliée « n'existe que dans les discours du dimanche. D'abord, parce que les Blancs continuent de partir. Ensuite, parce que l'affirmative action, la discrimination positive, réserve les emplois de l'administration aux Noirs ».

Sur la question de la terre, il a expliqué que c'est une « situation explosive » qui ne permet pas le développement de l'Afrique du Sud.

« La terre est indissociable de l'homme et l'on se fait la guerre pour la terre depuis que le monde est monde. Ne pas s'en occuper est une erreur fondamentale ».

Favoriser des initiatives africaines dans l'esprit des « accords de Brazzaville »

A propos de la santé publique en Afrique qui constitue l'un de ses chantiers, Jean-Yves Ollivier souhaite favoriser des initiatives africaines dans l'esprit des « accords de Brazzaville » qui, d'après lui, avaient vu l'Afrique s'impliquer directement dans la solution du dossier de l'apartheid. « Dans ce même esprit, j'ai lancé le Fonds bleu qui a contribué à réunir seize pays pour la protection des rives du Congo ». Pour l'heure, il a dit se concentrer sur un autre dossier qui est « une des plaies de ce continent » : le trafic de faux médicaments. « Je dis aux Africains, sur ce drame sournois et méconnu, qu'il ne faut plus compter sur l'aide internationale. À moins que les partenaires, notamment en Occident, prouvent qu'ils sont vraiment combattifs sur cette question. » En outre, il a rappelé la nouvelle offensive africaine contre le trafic de faux médicaments, matérialisée par la signature, en Janvier dernier à Lomé, au Togo, d'un traité qui engage l'Afrique « à criminaliser ce trafic par la loi, avec des unités de police dédiées et coordonnées ».

« Parfois l'alternance est une catastrophe, comme en Libye »

Jean-Yves Ollivier a également évoqué l'alternance politique en Afrique. Sur ce sujet, il a dit ne pas se focaliser sur ce problème « comme s'il n'était qu'Africain ».

« À Hong Kong, comme au Chili, en France, en Bolivie, au Liban

ou en Irak, la population manifeste son mécontentement avant même les fins de mandat des présidents. Car les exigences et les impatiences sont grandes. Je ne fais pas l'apologie de l'éternité au pouvoir, loin de là. Mais est-ce que la démocratie consiste à dire pousse-toi de là que je m'y mette, à unir toutes les oppositions pour démolir le pouvoir et renverser ses dirigeants ? », s'est-il interrogé. « Parfois, l'alternance est une catastrophe, comme en Libye. Qui peut dire que le peuple libyen a bénéficié de l'élimination de son chef d'État bien qu'il fût un dictateur irrespectueux des droits de l'homme ? La situation n'est-elle pas pire aujourd'hui ? Même chose en Irak, en Égypte ou en RDC ? Ce dernier pays ne s'est toujours pas remis du départ de son dictateur d'antan, Mobutu », a expliqué le président de la Fondation Brazzaville. Il estime que « Ce n'est pas à vous ou à moi, ni aux ONG ou aux Nations unies de décider des critères de départ d'un chef d'État. C'est aux peuples d'en décider par des élections claires et transparentes en respectant les échéances électorales. S'ils veulent garder leurs leaders, c'est leur affaire, pas la nôtre ».

La responsabilité des Français, Européens et partisans de la démocratie, a-t-il indiqué, « c'est de respecter cette volonté, même si cela ne correspond pas à nos vœux ».

Le Tchad, pour lui, constitue un cas particulier. « C'est le garant de la protection de l'Afrique sahélienne face au terrorisme. Il investit toutes ses forces dans ce combat qui sert la France, l'Europe et l'Afrique ».

Par ailleurs, il s'inquiète de la situation en Côte d'Ivoire. Car, « On peut retomber dans une guerre civile

là-bas. Les pays de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) en ont bien conscience ».

A propos de la politique africaine du président François Emmanuel Macron, Jean-Yves Ollivier pense que « toute politique, en ce qui concerne l'Afrique, doit être basée sur une expérience et une connaissance affective. Ce continent n'a jamais été celui de l'écrit. C'est celui de la parole et du contact humain. On ne traite pas les Africains avec des fiches et des notes. On doit les écouter et leur parler parce qu'ils ne feront jamais, eux, de notes en retour. L'Afrique, il faut l'ausculter, l'écouter. L'Afrique a beau se digitaliser à toute vitesse pour être connectée avec le reste du monde, elle n'en reste pas moins singulière, tout le contraire du virtuel ».

Au sujet de la démographie au Niger évoqué par le président Emmanuel Macron, et ayant déclenché une polémique, il a dit qu'il faut plutôt aider les pays africains comme le Niger « à supporter l'augmentation démographique ». Et d'ajouter, « C'est cela notre devoir. Ce n'est pas de leur suggérer de faire moins d'enfants. Même la Chine et l'Inde ont renoncé à leur politique de restriction de la natalité. Le Niger a des capacités de développement inimaginables, notamment sur le plan minier ou solaire. Qui sommes-nous pour donner de tels conseils ? ».

Concernant l'immigration, il a annoncé que sa fondation essaie de réunir les pays du Sahel sur cette thématique afin « d'édifier un plan économique global ». Puisqu'il n'y a, selon lui, qu'une seule réponse au défi de l'immigration, à savoir le développement.

Yvette Reine Nzaba

DETTE AFRICAINE

La Banque mondiale et la BAD se disputent

Le président de la Banque mondiale, David Malpass, a accusé les autres banques internationales de développement de contribuer à aggraver l'endettement des pays en voie de développement. La Banque africaine de développement (BAD) a répliqué.

Lors d'un forum organisé le 10 février à Washington par la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI), David Malpass a indiqué que l'Asian Development Bank, la BAD et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement contribuaient au problème de la dette. « Nous sommes face à une situation où les autres institutions financières internationales et, dans une certaine mesure, les institutions de financement du développement dans leur ensemble et, en tout cas, les agences officielles de crédit à l'exportation ont une tendance à prêter trop facilement, ce qui aggrave le problème de la dette », a déclaré le nouveau président de la Banque mondiale, un proche de Donald Trump.

En outre, il a accusé précisément l'Asian Development Bank de « pousser des milliards de dollars » vers un Pakistan déjà dans une si-

tuation difficile face à la Chine, auprès de laquelle il est lourdement endetté, et la BAD de faire la même chose au Nigéria et en Afrique du Sud. David Malpass a appelé à plus de coordination entre institutions financières de développement et à accroître la transparence des contrats de prêts en éliminant les clauses secrètes. Citant le cas de contrats entre l'Angola et la Chine, il a précisé qu'« Il faut laisser la population voir à quoi s'engage son gouvernement quand il s'endette ». De son côté, la BAD a aussitôt réagi en indiquant que les propos du président de la Banque mondiale étaient « inexacts et infondés ».

Après avoir stigmatisé le procédé de David Malpass comme « allant contre l'esprit du multilatéralisme » et assuré qu'elle « observait des normes de transparence très élevées », la BAD a indiqué que la Banque mondiale avait des opérations en Afrique « bien plus

importantes » que la BAD, ayant approuvé en 2018 pour 20,2 milliards de dollars, contre 10,1 pour la BAD. S'agissant du Nigeria et de l'Afrique du Sud, la BAD a précisé que la Banque mondiale leur a prêté en 2018 respectivement 8,3 et 2,4 milliards de dollars, contre respectivement 2,1 et 2,2 milliards pour la BAD.

Elle a rappelé qu'en juin 2019, la dette publique du Nigeria atteignait 83,9 milliards de dollars (14,6% de plus qu'en 2018), soit 20,1% du PIB (contre 17,5% en 2018). L'an dernier, la dette publique de l'Afrique du Sud atteignait 55,6% de son PIB (contre 52,7% en 2018). Enfin, la BAD rappelle qu'elle est consciente de la tendance à l'aggravation de la dette, mais a précisé qu'il n'existe pas de risque systémique de surendettement. Elle a précisé que les pays africains ont besoin de financer leur développement.

Yvette Reine Nzaba

ARRÊT SUR IMAGE



La Fondation Eboko «Zu dia ba NKA» a visité le Musée Galerie du Bassin du Congo, le samedi 15 février 2020, accompagnée d'une cinquantaine d'élèves des différents établissements scolaires de Brazzaville, dont l'école André Davesne.



promo20/20

PLUS DE 450 LOTS À SE PARTAGER
 Vos activations, opérations Airtel money,
 changement de Sim 3G en 4G vous
 feront gagner.
 Inscrivez-vous par
***6262#**

PUBLICIS 4G PARTNER





20 ANS DÉJÀ !
AIRTEL 1^{ER} RÉSEAU DE
TÉLÉPHONIE MOBILE
AU CONGO



20 ans déjà !

Installé au Congo en 1999 sous le nom commercial de Celtel, le groupe indien Airtel accompagne les congolais au quotidien et a apporté au fil des années, de nombreuses innovations pratiques, pour améliorer la vie des congolais. Ainsi, Airtel a été le 1er à :

- Connecter toutes les localités du Congo
- Donner accès aux téléphones portables
- Proposer la recharge électronique
- Offrir la connexion internet 3G
- Proposer des transactions financières mobiles
- Offrir des services réseau unique
- Couvrir 100% du territoire national en 4G

Depuis 20 ans, vous êtes des millions à nous faire confiance et à utiliser tous les jours notre réseau et pour cela nous vous disons **MERCI.**

Rendez-vous sur notre réseau pour profiter des meilleures offres du marché.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

F&M INVEST**Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle****Capital : 1.000.000 de francs CFA****Siège social : n°23 Avenue Docteur Denis LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire****République du Congo****R.C.C.M.: CG/PNR/19 B 251.**

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte de la société F&M INVEST, tenue en date du 10 février 2020, dûment enregistré le 12 février 2020 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 1245, folio 39/9 ;

Il a été décidé par l'associé unique de la nomination de Monsieur Franco Paolo DESCALZI, en qualité de Gérant, suivant démission de Monsieur Alvard MISSAKILA-MAYINGHA ;

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 février 2020 et enregistré sous le numéro 20 DA 136.

Pour avis,
Le Cabinet d'Avocats GOMES.

SOCIETE CONGOLAISE DE DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE**Société à Responsabilité Limitée****Capital : 1.000.000 de francs CFA****Siège social : n°163 Avenue Stéphane TCHITCHELLE, Centre-ville, Pointe-Noire****République du Congo****R.C.C.M.: CG/PNR/19 B 71.**

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte de la SOCIETE DE DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE, tenue en date du 17 décembre 2019, dûment enregistré le 20 janvier 2020 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 436, folio 013/54 ;

Il a été décidé par les associés du changement de la forme juridique de la société en société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) suite au départ d'un des associés ; du changement de la raison sociale en « PROFARMA CENTRAL » et de la nomination de Monsieur Franco Paolo DESCALZI en qualité de gérant, suite à la démission de Monsieur LOPEZ Martin Césarino ;

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 janvier 2020 et enregistré sous le numéro 20 DA 77.

Pour avis,
Le Cabinet d'Avocats GOMES.

TRANSFAL CONGO**Société à Responsabilité Limitée****Capital : 5.000.000 de francs CFA****Siège social : n° 144 rue des Pélicans, Centre-ville, Pointe-Noire****République du Congo****R.C.C.M.: CG/PNR/08 B 345.**

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société TRANSFAL CONGO, tenue en date du 15 janvier 2020, dûment enregistré le 12 février 2020 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 1244, folio 030/8 ;

Il a été décidé par les associés de la mise en sommeil de la société TRANSFAL CONGO, suite au manque d'activités ;

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 février 2020 et enregistré sous le numéro 20 DA 137.

Pour avis,
Le Cabinet d'Avocats GOMES.

LA CONGOLAISE DES MINES ET SERVICES**Société Anonyme Unipersonnelle****Capital : 10.000.000 de francs CFA****Siège social : n°23 de l'Avenue Docteur Denis LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire****République du Congo****R.C.C.M.: CG/PNR/20 B 22.**

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société LA CONGOLAISE DES MINES ET SERVICES, tenue en date du 10 février 2020, dûment enregistré le 11 février 2020 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 1220, folio 029/21 ;

Il a été décidé par l'actionnaire unique du transfert du siège social de ladite société. La société LA CONGOLAISE DES MINES ET SERVICES a dorénavant son siège au n°23 de l'Avenue Docteur Denis LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 11 février 2020 et enregistré sous le numéro 20 DA 129.

Pour avis,
Le Cabinet d'Avocats GOMES.

LA SOCIETE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION MINIERE (SOREMI SA)

Annnonce d'appel d'offre du transport de minerai

1. Nom du projet: transport de minerai pour la production de métallurgie de la société SOREMI SA; Numéro d'appel d'offres: GGB2020-XYGK

2. Emplacement du projet: Mfouati, Loutété, département de la Bouenza, Congo

3. Contenu du projet-

-Quantité de transport annuel de minerai: 500 000 tonnes.

-Taille du minerai brut: solide, inférieure à 200 mm.

-Durée du contrat du projet : Du 26 mars 2020 au 31 décembre 2022.

4. Exigences de qualification des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent être enregistrés dans la République du Congo, dotés d'une personnalité juridique indépendante, d'une licence d'affaire (patente) et d'une qualification opérationnelle.

5. Date d'inscription effective

Sept jours à compter de la date de publication de l'annonce.

6. Contact nous pour inscription -

YIN Aijun

Tél: 053417719

Email: aijun.yin@soremi.net

LIU Fangwen

Tél: 056303549

Email: fangwen.liu@soremi.net

ASKY recrute du Personnel Navigant Commercial (Hôtesse et Stewards)

Les candidats doivent :

- Avoir un BAC + 2 ou équivalent
- Etre âgé de 18 ans au moins et 28 ans au plus
- Savoir nager (faire 50 mètres en moins de 2 minutes)
- Etre en bonne santé physique et mentale
- Parler couramment anglais et français
- Avoir une bonne culture générale

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation, CV, copies de diplômes ou attestations à travers l'adresse email suivante :

askyrecruitment@flyasky.com

Les candidatures sont reçues au plus tard le 21 Février 2020 à 18 heures. Seuls les candidats retenus seront contactés.

JOB OPPORTUNITY

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



MASA 2020

Julles Ferry Moussoki et Juste Parfait régalaient le public

Sélectionnés respectivement dans la catégorie conte et humour, Julles Ferry Moussoki et Juste Parfait étaient en spectacle prélude à la onzième édition du Marché des arts et spectacles d'Abidjan (Masa) le 13 février dernier à l'Institut français du Congo à Brazzaville. Ils ont livré un spectacle hilarant et instructif qui a conquis le public.

Julles Ferry Moussoki était le premier à monter sur scène. Vêtu d'un boubou et d'un pantalon au style africain, rien qu'en l'observant, on pouvait deviner, plus ou moins, le genre de discipline qu'il pratique. En effet, il est comédien, conteur et directeur artistique du Festival international des rencontres itinéraires des arts de la parole et du langage (Riapl).

« c'est très important pour nous d'avoir notre public local qui nous soutient depuis le début. Nous nous sommes préparés pour mettre le feu à Abidjan et sommes confiants que nos spectacles plairont au public ivoirien. Ça va chauffer ! »

Julles Ferry Moussoki a de l'allure lorsqu'il s'agit de raconter des histoires, surtout celles issues du passé et des traditions de son terroir. Avec une voix rythmique et agréable à entendre, l'artiste a fait passer une belle demi-heure au public.

Dans ses contes, il ne s'éloigne pas de sa terre, l'Afrique. Tantôt en forme de proverbes, tantôt en forme de récits, ses histoires mêlent subtilement la sensibilité artistique et la rigueur organisationnelle sur scène. Une véritable source d'éveil, d'inspiration et d'appropriation des valeurs et richesses culturelles africaines paratagés aux spectateurs. « C'était très beau à voir et à entendre. Cette interaction avec le public pour le faire participer au spectacle et l'intéresser par les histoires racontées m'a fortement réjoui », a reconnu Lizia.

Après le conte, c'est l'humour qui a pris le relais grâce au talent de Juste Parfait dit « Stromae ». Après avoir participé au Masa en 2016 et 2018, son spectacle « 100% vrai » a été retenu pour cette onzième édition. C'est un



Juste Parfait en pleine prestation humoristique/Adiac

avant-goût du MASA qui a été servi au public brazzavillois.

Ce sketch va à la recherche de la vérité risible et la dévoile, tout en imaginant un monde sans mensonges où chacun dirait la vérité : maris, épouses, politiciens, commerçants... En tout cas, tout le

monde y passe et pour le public qui éclatait de rire, à mesure que le spectacle se déroulait, c'est une belle façon de conscientiser la société.

« Il aborde un réel problème de société : le mensonge. Vraiment, c'est plus qu'inévitable,

tout le monde ment et certains le font même avec habileté sans pourtant en mesurer les conséquences que cela peut avoir sur leur entourage. Pourtant, ce n'est pas impossible d'arrêter de mentir et d'être honnête », estime Geornel.

Pour sa part, Juste Parfait confie que « c'est très important pour nous d'avoir notre public local qui nous soutient depuis le début. Nous nous sommes préparés pour mettre le feu à Abidjan et sommes confiants que nos spectacles plairont au public ivoirien. Ça va chauffer ! ».

Notons qu'ils sont quatre à représenter le Congo lors de la 11ème édition de ce grand rendez-vous culturel et artistique africain qui se tiendra du 07 au 14 mars prochains à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Julles Ferry Moussoki au conte, Juste Parfait à l'humour, Mariusca Moukengue au slam, ainsi que la chorégraphe Prisca Ouya avec sa compagnie de théâtre expérimentale, à la danse. Les deux artistes étaient en spectacle prélude le 11 février dernier.

Merveille Atipo

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 17 AU 23 FEVRIER

MARDI 18 FEVRIER
18H30 CINE-CLUB : WULU

MERCREDI 19 FEVRIER
15H00 EMISSION: CA C'EST BRAZZA
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : AFRICAN DESTINY

JEUDI 20 FEVRIER
15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : LE MWENE DIMI D'APHANIE

VENREDI 21 FEVRIER
JOURNEE INTERNATIONALE DES LANGUES MATERNELLES
10H00-12H00 CONFERENCES : LE DEVELOPPEMENT DES LANGUES, LES LANGUES EN DANGER DU CONGO ET QUELLE ECOLOGIE LINGUISTIQUE AU CONGO ?
15H00-17H00 EXPRESSION ARTISTIQUES : CHANTS, POEMES, CONTES ET EXPOSITIONS D'OUVRAGES EN LANGUES CONGOLAISES.

SAMEDI 22 FEVRIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DU SCRABBLE)
15H00 CAFE PHILO : « NAÏT-ON ARTISTE OU LE DEVIENT-ON ? »
18H00 CONCERT : 50 ANS DE L'ORCHESTRE ZAIKO LANGA LANGA

DIMANCHE 23 FEVRIER
17H30 DIMANCHE A LA CAFET' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE



ZAIKO
LANGA-LANGA



PLACES EN VENTE
À LA CAFET' DE L'IFC

FAIR PLAY FINANCIER

Manchester City exclu des compétitions européennes durant deux ans

L'Union des associations européennes de football (UEFA) a décidé, le 14 février, d'exclure le club anglais de Manchester City, champion d'Angleterre en titre, pour les deux prochaines saisons pour avoir enfreint les règles du fair-play financier.



Quelques joueurs de Manchester City/AFP

Le club dirigé par l'Espagnol Pep Guardiola, actuellement deuxième de la Première League et qualifié pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions, a également écopé d'une amende de trente millions d'euros.

La chambre de jugement de la Commission de contrôle financier des clubs a estimé que ce club s'était rendu coupable de « graves violations » des règles du fair-play financier, qui interdit à un club engagé en compétition européenne de dépenser plus que ce qu'il ne gagne et encadre étroitement les injections de capitaux de la part des propriétaires. Le club est ainsi sanctionné pour avoir « surévalué les revenus issus des contrats de sponsoring dans ses comptes portant sur la période 2012-2016. De ce fait, City est « exclu des compétitions européennes pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022 », a décidé l'UEFA.

Sans tergiverser, et moins d'un quart d'heure après l'annonce de la sanction, le club a annoncé dans un communiqué qu'il allait faire appel devant le Tribunal arbitral du sport.

Affaire à suivre !

Rude Ngoma

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'AVOCAT CONSEIL
POUR LE POLE D'ACTIVITE DE LA ZONE SUD-OUEST
(POINTE- NOIRE ET KOUILOU, NIARI, BOUENZA, LEKOUMOU) DE ECOBANK CONGO SA**

1. ECOBANK CONGO SA, Société Anonyme au capital de dix milliards (10.000.000.000) de FCFA ayant son siège social à Brazzaville, Immeuble de l'ARC, 3ème étage, B.P: 2485, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le N°CG-BZV-07-B-559, a prévu au titre de cette année, mettre un accent particulier sur la gestion des risques juridiques dans le cadre de ses activités de la zone sud-ouest (Pointe-Noire et Kouilou, Niari, Bouenza, Lekoumou).

Le périmètre d'intervention porte essentiellement sur la gestion externe du recouvrement de nos créances impayées ainsi la gestion des dossiers contentieux pendants ou à venir devant les tribunaux.

A cet effet, il a été décidé de solliciter l'appui d'un Cabinet d'avocat ayant une expérience avérée dans le domaine pour mener lesdites prestations.

2. Le cabinet qui sera retenu aura à effectuer les missions suivantes :

- Jouer le rôle de conseil sur toutes les questions juridiques et transversales ;
- Assister la banque dans les procédures de transaction ;
- Se constituer pour le compte de la banque chaque fois que cela est nécessaire et faire le suivi de tous les litiges pendants devant les tribunaux auxquels la banque est partie ;
- Effectuer toutes les diligences, mettre en œuvre tous les moyens de droit et de procédure pour assurer la défense des intérêts de la Banque avec les meilleures chances de succès, jusqu'à l'obtention d'une décision définitive dans l'instance à engager ;
- Informer la banque des faits et circonstances relatifs aux litiges et à l'évolution des procédures ;
- Communiquer les pièces, documents et correspondances nécessaires à l'information sur tous les dossiers contentieux ;
- Accomplir tout acte de procédure qu'il estimera justifier par l'intérêt de la banque auquel il soumettra les mémoires et actes préparés par lui dans la mesure où cela sera possible sous réserve de l'approbation la banque ;
- Assurer la coordination de toutes les prestations des huissiers dont il est seul garant. Le règlement du coût des actes et éventuellement des honoraires de résultat seront, après validation et paiement des factures par la Banque, acquittés par l'Avocat.
- Se faire substituer à l'audience par un Confrère de son choix en cas d'urgence ou de nécessité.

3. La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable par tacite reconduction (après une évaluation satisfaisante de la relation) à compter de la date de la signature du contrat de Collaboration.

4. Le dossier d'Avis à manifestation doit être constitué

des pièces suivantes :

- Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à l'Administrateur Directeur Général de Ecobank Congo SA;
- Les informations pertinentes indiquant la capacité à exécuter les prestations demandées notamment, les références concernant l'exécution de missions similaires (liste des gros clients de votre portefeuille) ;
- La liste indicative de son personnel clé accompagnée de leur Curriculum vitae et CNI;
- Une offre financière complète ;
- Indiquer les moyens logistiques et matériels garantissant l'exécution sans faille des prestations ;
- Les copie des PV de prestation de serment des avocats titulaires et avocats stagiaires le cas échéant ;
- La copie de la police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle ;
- Une description des délais d'intervention sur les dossiers ;
- Copie des diplômes certifiés conformes des avocats titulaires, les avocats stagiaires et les conseillers juridiques le cas échéant.

5. L'évaluation des propositions des cabinets se fera sur la base des critères ci-après :

- Avoir son cabinet dans le ressort de la Cour d'Appel de Pointe-Noire ;
- Avoir au minimum dix (10) années d'expérience comme avocat titulaire ;
- Avoir accompagné avec succès des entreprises et plus particulièrement des entreprises exerçant dans le domaine bancaire ou autre domaine similaire ;
- Disposer des outils informatiques et avoir une connexion internet à temps réel ;
- Être ouvert d'esprit et accessible à temps voulu, au cabinet ou au téléphone ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être soumises en français, en quatre (4) exemplaires dont un (01) original sous plis fermé, l'adresse ci-dessous :

Pointe-Noire: S/C
ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

7. La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 14 février 2020 à 15h00.

8. Pour toutes informations, prière adresser vos mails à pndzanga@ecobank.com ou hmayoulou@ecobank.com (Tél : 06 839 98 90).

La Direction Générale

ARTS MARTIAUX

Le Tangsoodo bientôt pratiqué au Congo

Lors d'un échange avec la presse, certains pratiquants des sports de combat ont annoncé la mise en place en République du Congo, en étroite collaboration avec l'administration des sports, des instances pouvant contribuer au développement de cet art martial.

Après l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Algérie, la République démocratique du Congo (RDC), la Tunisie, les Congolais souhaitent mettre en place tous les moyens possibles pour faciliter la pratique de cet art martial dans plusieurs localités du pays. Cette initiative consiste à faire de la République du Congo l'un des meilleurs du continent.

Afin de bien s'imprégner de la faisabilité de cet art martial Coréen, proche du karaté et du taekwondo, Me Innocent Diackabana Moundongo a passé, sur invitation de la Fédération congolaise de tangsoodo (Fecota) de la RDC, le week end du 9 février à Kinshasa. Aux côtés d'autres pra-



fera que le drapeau du pays soit régulièrement hissé lors de compétitions, comme c'est souvent avec les autres disciplines. Cet art martial est déjà pratiqué en RDC parce qu'il est plus vieux que le taekwondo. Je crois qu'il y a de la place pour tous les arts et surtout les jeunes seront les grands bénéficiaires », a-t-il signifié.

La particularité de cet art réside dans plusieurs secteurs. Dans l'accoutrement par exemple, contrairement au karatekas qui portent le kimono en croisé ou des taekwondoïstes qui le portent en V, les Tangsoodoïstes s'habillent avec des kimonos croisés avec une bande noire ou rouge, selon les ceintures. La manière de débiter ou de finir y compris l'appellation des katas ne sont pas identiques.

Fondé en 1945 par Kwang Kee, le Tangsoodo est plus qu'un système efficace d'autodéfense, c'est un art qui aide à changer la vie des pratiquants. A en croire ces sportifs, grâce à une formation cohérente et continue, les pratiquants de Tangsoodo apprendront plus à se protéger eux-mêmes. Encore appelé tangsodo, « la Voie de la Main de Chine » est un art martial coréen traditionnel. Il met l'accent sur la discipline et sur la pratique de katas et des mouvements d'autodéfense.

Rude Ngoma

« Aujourd'hui cet art s'installe en Afrique et nous voulons que notre pays soit parmi les premiers »

tiquants de ce sport, très particulier et éducatif, il a découvert et s'est remémoré, grâce à un tournoi d'exhibition, les nouvelles techniques ainsi que l'importance du Tangsoodo ; une

discipline qui s'identifie beaucoup plus sur de l'art martial que du sport. « Au départ je ne maîtrisais pas cet art mais franchement je me suis rendu compte que beaucoup de choses nous échappait et grâce aux valeurs de cet art typiquement traditionnel, nous pouvons améliorer la façon de pratiquer nos arts martiaux », a indiqué Me Innocent Diackabana Moundongo, ceinture noire 4^e

dan de taekwondo. Il a ajouté que les sportifs devront s'unir pour perfectionner leurs arts parce que le Tangsoodo est une symbiose de plusieurs disciplines dont le karaté et le taekwondo. Il est, selon lui, temps d'unifier ces sports pour multiplier les chances du Congo lors de certaines compétitions internationales. « Aujourd'hui cet art s'installe en Afrique et nous voulons

Une vue des pratiquants du Tangsoodo/Adiac que notre pays soit parmi les premiers », a-t-il précisé.

Le président de la Fecota, Me André Mbuyi, qui séjourne à Brazzaville, pense que la structure dont il a la charge est prête à soutenir le Congo en favorisant l'implantation de la Fédération du Congo Brazzaville. « J'invite les maîtres et les autorités congolaises à faciliter l'implantation de ce sport puisqu'il

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

MBUJI-MAYI

La BAD finance un projet d'adduction d'eau potable

D'une valeur de 27 millions de dollars américains (USD), les travaux envisagés qui ont été lancés par le Premier ministre de la RDC, Sylvestre Ilunga, permettront de fournir bientôt l'eau potable à près de 2,5 millions d'habitants dans cette ville du Kasai oriental, correspondant à plus de 57 % de sa population.

Les travaux de réhabilitation et de modernisation du système de production et de distribution d'eau potable de la ville de Mbuji-Mayi, dans le Kasai oriental, financés par la Banque africaine de développement (BAD), à hauteur de 27 millions de dollars américains, par la BAD, permettront de fournir bientôt l'eau potable à près de 2,5 millions d'habitants dans cette ville. Ce nombre correspond, selon APO Group, à plus de 57 % de la population de cette ville du Kasai oriental. Il est rappelé qu'une grave épidémie de choléra avait frappé la région et la ville en 2018 faisant des dizaines de victimes. A travers ce financement, fait savoir la source, la banque permettra aussi aux bénéficiaires de réaliser des économies sur le budget des ménages en raison de la réduction des maladies d'origines hydriques. Le projet, qui durera trente-deux mois, permettra aussi de créer plusieurs emplois pendant sa phase de mise en œuvre.

Dans la consistance de ces travaux, il est précisément indiqué la réhabilitation de la station de pompage, du bâtiment administratif et des réseaux électriques et hydrauliques sur le site de Bakwa Kapanga, qui est un quartier périphérique de la ville. Il y a également la construction de deux châteaux d'eau d'une capacité de 1420 mètres cubes chacun, ainsi que la pose de près de 18 km de réseau primaire, 41 km de réseau secondaire, 127 km de réseau tertiaire et la réalisation de plusieurs branchements particuliers et quelques 860 bornes fontaines dans la zone d'influence de Bakwa Kapanga.

Lors du lancement de ces travaux par le Premier ministre congolais, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, le représentant du responsable-pays de la BAD, Vadi Nsingi, a souligné l'importance de l'opération pour cette banque «en raison de son très fort impact social et son alignement à la priorité opérationnelle High 5 de la banque qui est d'améliorer la qualité de vie des populations d'Afrique».

Il est, par ailleurs, indiqué que le portefeuille national de la BAD pour la République démocratique du Congo (RDC) au 31 décembre 2019 s'établit à 1 082 076 427,94 UC, soit environ 1,489 milliard USD. Alors que les activités de ladite banque couvrent actuellement vingt-huit projets nationaux et sept projets multinationaux. Dans le pays, par ailleurs, la BAD intervient dans les secteurs de l'agriculture, du transport, de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, du social/gouvernance.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

La RDC et l'ERAIFT signent un accord de siège

L'accord entre le gouvernement congolais et l'école d'aménagement et de gestion intégrés des forêts autorise notamment l'établissement du siège de cette institution au Congo.



Baudouin Michel et Marie Tumba Nzeza lors de la signature. DR

Les signatures sur le document de cet accord de siège avec l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT) ont été apposées le 13 février par la ministre chargée des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzeza, pour la RDC, et par le directeur Baudouin Michel du côté de l'ERAIFT.

Pour la cheffe de la diplomatie congolaise, en signant cet accord, elle a autorisé, au nom du gouvernement congolais, l'établissement du siège de cette école en RDC. De l'avis de Marie Tumba Nzeza, tous les membres du gouvernement présents à cette cérémonie ont montré tout l'intérêt « qu'ils portent au fonctionne-

ment de l'ERAIFT dont l'importance pour la gestion et l'aménagement des forêts congolaises n'est pas à démontrer ». Vous avez maintenant, a-t-elle dit, cet accord qui manquait à ERAIFT pour déployer et promouvoir ses activités en toute quiétude sur le territoire congolais. Profitez-en pour donner à vos apprenants toutes les connaissances dont ils ont besoin afin qu'ils soient mieux préparés à affronter les défis qui les attendraient après leur formation.

Le directeur de l'ERAIFT, de son côté, a indiqué que l'accord signé va consolider cette école régionale en RDC et permettre aux apprenants (docteurs, chercheurs, masters) d'avoir la mobilité à Kinshasa et à travers les forêts et

parcs congolais. « Nous espérons, avec cet accord de siège, de prospérer dans vingt et une autres années avec l'ouverture prochaine d'une filiale à Abidjan en Côte-d'Ivoire et d'une ouverture, à terme, en Afrique de l'Est et également dans le monde anglophone, avec Kinshasa comme maison mère », a-t-il indiqué, notant que « la signature de l'accord de siège est l'aboutissement de la visite du président de la RDC, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, à la bibliothèque de l'Université de Liège en Belgique ». L'ERAIFT, rappelle-t-on, est une école régionale qui existe depuis vingt et un ans et qui est placée sous l'égide de l'Unesco (centre de catégorie 2) depuis 2015.

L.D.



MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



SANTÉ

L'OMS consolide son partenariat avec la RDC

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui s'inscrit dans une dynamique de renforcement de son partenariat avec la RDC, entend développer un système de santé efficace à l'échelle nationale en vue d'assurer une couverture sanitaire égalitaire et efficiente à tous les Congolais.

C'est ce qui ressort de l'entretien que le directeur général de cette structure sanitaire universelle a eu le vendredi 14 février à la Cité de l'Union africaine, avec le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Attendu à la Conférence internationale sur la couverture santé universelle qui se tient à Kinshasa du 14 au 15 février, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus qu'accompagnait le ministre congolais de la Santé, a rassuré le président de la République sur l'implication de son organisation dans le processus de renforcement du système sanitaire en RDC. Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a-t-il déclaré, est très engagé dans cette dynamique ayant conduit notamment à l'éla-



Le directeur général de l'OMS reçu en audience par Félix Tshisekedi

laboration d'un Plan stratégique dont la mise en application fait actuellement partie des engagements prioritaires de l'OMS. Les deux personnalités ont, par

ailleurs, évoqué la problématique que représente la maladie à virus Ebola désormais au stade final avec, à la clé, seulement quatre cas identifiés depuis la semaine

dernière à l'est du pays. Toutefois, malgré cette chute du nombre de cas jugés « extrêmement positives » et une révision à la baisse du niveau de la menace, l'OMS a

néanmoins prolongé, depuis le 12 février, la qualification de l'épidémie d'Ebola en RDC en tant qu'une urgence internationale. La RDC et l'OMS ont, en outre, convenu de développer un système de santé agissante susceptible d'annihiler toute velléité de manifestation épidémiologique ainsi que toute sorte de bouleversement pouvant subvenir sur le territoire national. Tout en se réjouissant des perspectives qu'offre le partenariat avec la RDC en termes de couverture santé, le Dr Tedros Adhanom Gebreyesus a formulé le vœu de voir les Congolais, partout où ils se trouvent et quel que soit leur niveau de bourse, accéder aux soins de santé.

Alain Diasso

BELGIQUE

Des diamants de la RDC vendus pour 7,8 millions de dollars

Les diamants, qui provenaient de la société congolaise Sacim, ont été mis en vente du 6 au 12 février sur le site du Diamond Tender Facility d'Anvers, situé dans le bâtiment de l'Antwerp World Diamond Centre (AWDC). La vente s'est déroulée en présence de Nyembo Muyumba, directeur général du Centre d'expertise d'évaluation et de certification (CEEC) du ministère des Mines de la RDC.

Le lot de diamants mis aux enchères était composé de 15% de diamants de qualité « gemme » - diamants adaptés aux bijoux - et de 85% de diamants industriels. La mine Sacim est située sur le territoire de Miabi, dans la province du Kasai oriental. Il s'agissait de la deuxième vente aux enchères de diamants congolais en peu de temps à Anvers. En novembre 2019, une vente aux enchères similaire, dans laquelle 350 000 carats ont été échangés, a rapporté 5,92 millions de dollars.

Comme pour la première vente, indique-t-on, la seconde vente a dépassé les attentes: l'organisateur de la vente, la société Samir Gems, a vendu quelque 535 000 carats de diamants bruts pour 7,84 millions de dollars.

Selon Anjal Bhansali de Samir Gems, plus de deux cent cinquante sociétés ont visité le site de vente en seulement cinq jours, cinquante sociétés ayant soumis des offres et dix-neuf sociétés différentes remportant des lots. « C'est l'une des choses qui montre qu'Anvers est toujours le meilleur marché. Il y a tellement d'acheteurs actifs à Anvers, les mineurs - en l'occurrence la Sacim - peuvent être assurés de maximiser leur retour », a-t-il fait savoir.

Les bénéficiaires de la première vente de novembre étaient légèrement plus élevés que ceux de la deuxième vente. En effet, explique-t-on, en novembre la vente a rapporté près de six millions de dollars pour 350 000 carats de diamants de qualité mixte à un prix moyen de près de seize dollars le carat. Cette fois, la vente a généré 7,84 millions de dollars pour environ 535 000 carats à un prix moyen de 14,72 dollars par carat, ce qui est légèrement supérieur à la valeur estimée des mar-

chandises telle que déterminée par les experts diamantaires du Centre d'expertise d'évaluation et de certification du ministère des Mines de la RDC. Anjal Bhansali a déclaré que, bien que les produits commerciaux aient enregistré de bonnes performances, le prix des pierres précieuses a chuté en raison d'une production de qualité légèrement inférieure, ainsi que d'un sentiment général de prudence chez les acheteurs.

« L'engouement de la hausse des ventes de brut en janvier a été quelque peu atténué en raison du virus et des gens qui s'inquiètent du marché. La crise s'intensifie sur les principaux marchés du diamant, et il ne faut pas oublier que les diamants sont un produit de luxe. Les diamantaires n'achètent généralement pas de produits de luxe en temps de crise ». Samir Gems a déclaré que les résultats positifs de ces deux ventes ont ouvert la voie pour de nouvelles ventes de diamants bruts de la RDC.

Fruit de l'accord de coopération

La visite du président congolais Félix-Antoine Tshisekedi à Anvers le 15 septembre 2019, explique-t-on, a revitalisé les relations commerciales entre l'industrie diamantaire anversoise et la RDC. Au cours de cette visite, la RDC et les diamantaires d'Anvers avaient signé un accord de coopération. Le « memorandum of understanding », signé entre les deux parties, est axé sur l'échange d'informations et l'innovation technologique. Le programme déjà existant consiste à former à Anvers des fonctionnaires congolais en matière d'estimation de valeurs et de processus administratif.

Le protocole d'entente ne se limite



Visite de Félix Tshisekedi à l'AWDC en septembre 2019

pas uniquement à la filière diamant, mais prévoit également son extension à d'autres filières minières non négligeables, à savoir l'or, la cassitérite, le cuivre et le cobalt. L'accord de coopération signé entre la RDC et les diamantaires d'Anvers a ainsi conduit à un premier appel d'offres en novembre de plus de 350 000 carats. Les prix atteints lors de cette première vente ont dépassé les attentes des organisateurs et de l'entreprise minière.

Priorité à Anvers

Parallèlement à l'appel d'offres d'Anvers, un lot de diamants similaires, en provenance de la RDC, avait été mis en vente à Dubaï, avec un prix moyen inférieur de 8% à celui réalisé à Anvers malgré la présence de brut de meilleure qualité. Cela a conduit le président Tshisekedi à charger le CEEC de donner la priorité à Anvers en tant que principal canal de vente des diamants congolais.

Anvers est le centre de négoce de diamants le plus compétitif et strictement contrôlé au monde, avec 86% des diamants bruts du monde vendus chaque année dans la ville. Samir Gems organise les ventes aux enchères au sein l'AWDC. « Les diamants sont une source de revenus importante pour la RDC. Gagner

un fort retour sur appel d'offres est donc extrêmement important pour le gouvernement congolais ainsi que pour la population. Nous sommes donc heureux qu'ils aient opté pour le modèle commercial transparent et le marché concurrentiel d'Anvers. De cette façon, nous apportons une valeur ajoutée à la RDC », a expliqué Ari Epstein, PDG d'AWDC.

Mi-mars, une délégation d'Antwerp World Diamond Centre se rend en RDC dans le cadre du suivi de l'accord de coopération signé en novembre 2019. A cet effet, lors de la signature de l'accord de coopération le président congolais Félix Tshisekedi avait tenu à souligner que la commission mixte, qui sera mise en place en vue de définir les conditions et les modalités d'application de ce protocole d'accord, veillera à ce que la coopération entre la RDC et la Belgique aboutisse à l'éclosion d'une classe moyenne d'opérateurs congolais ; la promotion d'une industrie diamantaire respectueuse des normes internationales d'approvisionnement responsable; la canalisation des flux des diamants vers la bourse des matières précieuses à créer en RDC avec l'assistance de l'AWDC et le marché mondial ; le renforcement des capacités des Congolais

par la création d'une école de gemmologie en RDC.

Ces dernières années, Anvers a importé de moins en moins de diamants bruts directement de la RDC, en baisse de 35% en valeur et de 24% en volume rien qu'en 2018, cette tendance se poursuivant en 2019. Les prix que la RDC a reçus pour ses exportations de diamants - toujours faible - a également chuté de plus de 50% au cours des quinze dernières années, se situant actuellement à un peu plus de 8 \$ le carat.

La RDC est le quatrième producteur mondial de diamants bruts en volume et le 10e en valeur. Selon les statistiques officielles du Processus de Kimberley, la RDC a produit en 2018 16,4 millions de carats évalués à plus de 136 millions de dollars, mais le prix moyen par carat que le pays a tiré de ses diamants, 8,31 \$, était le plus bas du monde. La production de diamants de la RDC en 2018 représentait 11% de la production mondiale mais moins de 1% de sa valeur. La Belgique a importé 6,72 millions de carats d'une valeur de 59,1 millions de dollars de la RDC en 2018. Le montant importé représentait 7,25% du volume total des importations de diamants bruts belges.

Patrick Ndungidi

COP3

La République du Congo portée à la tête de la Convention de Bamako

La troisième Conférence des parties à la Convention de Bamako sur les déchets dangereux produits en Afrique, a pris fin, le 14 février au Centre international de conférences de Kintélé.



Photo de famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture (crédit photo/ADIA)

Bien avant la cérémonie de clôture intervenue dans la soirée, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a ouvert en matinée, le segment ministériel. Le but étant d'adopter une approche commune de gestion responsable des déchets dangereux.

Les nations africaines, a précisé le Premier ministre, sont confrontées à une recrudescence des produits chimiques nocifs véhiculés par le commerce mondial. Ces pesticides, au même titre que les déchets électroniques déversés et recyclés en Afrique, constituent une menace sanitaire et environnementale préoccupante pour notre population et pour la biodiversité. D'où la nécessité de renforcer les législations visant l'interdiction d'importation de certains produits et équipements.

« Avec l'engagement et les actions concrètes de tous et de chacun, je reste convaincu que nous pourrions relever le défi de sa mise en œuvre, tout en nous appuyant sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de l'Union africaine inscrits dans l'agenda 2063. En plus de l'implication forte de nos

États respectifs, nous avons besoin de la solidarité de la communauté internationale directement concernée par la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux », a expliqué le Premier ministre.

Les parties prenantes invitées à prendre les engagements

Durant trois jours d'échanges et de réflexion, les ministres africains en charge de l'Environnement sont arrivés au terme de leurs travaux. Ils ont partagé des informations relatives à la mise en œuvre de la Convention de Bamako. La directrice exécutive zone Afrique de l'ONU- Environnement, Juliette Biao Koudoukpo, a salué les résultats obtenus. En deux ans, il y a eu des efforts remarquables qui ont été fait sur la Convention de Bamako. Toutefois, elle a sonné l'alarme en disant que l'Afrique doit se prendre en charge sur des questions sanitaires et environnementales. Elle a aussi réitéré le soutien des Nations unies pour l'environnement à la Convention de Bamako. « Nous serons toujours là pour appuyer la Convention de Bamako. »

Dans son discours de clôture, la mi-

nistre de l'Environnement du Congo, Arlette Soudan-Nonault, présidente entrante de la Convention de Bamako, a apprécié la qualité des thèmes abordés et surtout des résultats obtenus, en si laps de temps. Elle espère que les engagements pris par toutes les parties prenantes seront suivis et appliqués.

« L'éradication des phénomènes dégradants pour notre environnement engage la responsabilité de tous : organismes internationaux, administrations publiques, organisations de la société civile. Il est donc impératif que nous unissions nos efforts pour la mise en œuvre des accords multinationaux sur l'environnement en général et la Convention de Bamako en particulier ; à travers la collaboration, l'échange de connaissances, d'informations, de ressources et de technologies », a-t-elle conclu.

La République du Congo préside dorénavant la Convention de Bamako pour une période de deux ans. Elle est secondée par le Rwanda. Quant à la date et au lieu de la quatrième Conférence des Parties, ils seront annoncés prochainement.

Bruno Okokana

EXPOSITION

«Visages et arts du pays Alima-Nkeni» à l'IFC

C'est le 13 février qu'a eu lieu ce vernissage qui durera jusqu'au 5 mars prochain. Les amoureux des œuvres d'art et autres historiens découvriront les objets d'art exposés par Daniel Isaac Itoua et le grand-maître Kem Oboura.

Après Oyo en mars 2019, l'exposition «Visages et arts du pays Alima-Nkeni» a pris ses quartiers à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Une centaine d'objets d'art et d'artisanat y sont exposés. Cette exposition retrace l'histoire du Congo et le parcours de l'explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza. «Visages et arts du pays Alima-Nkeni» fait découvrir les cultures peu connues des peuples Gangoulou, Mbôsi, Moye, Tegué (Téké-Alima) et Atswa (peuple autochtone).

«Nous avons présenté des animaux porteurs du pouvoir. Nous avons présenté des effigies des visages des peuples du pays de la Nkeni et de l'Alima, parce que les gens ne savent pas que l'histoire moderne du Congo commence par les berges de l'Alima. Quand Pierre Savorgnan de Brazza arrive pour la première fois au Congo, il est venu par l'Alima, c'est même lui qui donne le nom Alima à cette rivière que les autochtones appelaient Ncunia. Et puis, on a toujours parlé des Bafourou. Or, les Bafourou c'est Avourou, que ça soit les Tegué, que ça soit les Mbôsi, ils disent Avourou qui veut dire étranger. Nous sommes venus pour restaurer cette histoire et nous voulons que l'architecture moderne à l'occidentale s'intéresse aussi à l'architecture vernaculaire », a expliqué Daniel Isaac Itoua.

Avant d'ajouter que Pierre Savorgnan de Brazza et ses compagnons ont fondé un village sur l'Alima. C'était un village ouvrier qui servait à couper le bois qui partait de là-bas pour construire Brazzaville naissante. Toutes les premières maisons de Brazzaville naissante, dit-il, sont parties de l'Alima ou de la Nkeni, notamment d'un village qu'on appelle Ntsé et d'un autre qu'on appelle Mbaya.

Pour Daniel Isaac Itoua, tous les Bantous font partis de la civilisation du palmier. «Le palmier, c'est notre ancêtre. Faisons la différence avec les chrétiens où les peuples de la méditerranée. Eux là-bas, c'est le vin. Chez nous, c'est le palmier. C'est notre arbre de l'immortalité, c'est notre ancêtre. Le sang divin, c'est le vin de palme qu'on asperge sur le sol quand on se retrouve : les Mbochis, le Ngangoulou, bref tous les Bantous. Les vrais noms des Noirs d'Afrique, c'est Ndinga », a-t-il dit.

Parmi les objets exposés par Kem Oboura et Daniel Isaac Itoua, figurent le chien, l'éléphant, le palmier, la queue du buffle... A propos du buffle, Daniel Isaac Itoua explique que cet animal est le leader. Quand il pleut, il ne fuit pas. Quand il y a la mort, il ne pleure pas. Il n'accepte pas non plus qu'un autre vienne prendre son pouvoir. Bref, le chef est un buffle. Le grand maître Kem Oboura a précisé que tout ce qui est exposé à l'IFC est lié au pouvoir, à l'instar de la queue de l'éléphant ou du buffle. C'est important pour les notables. Rappelons que «Visages et arts du pays Alima-Nkeni» est une exposition itinérante.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Gouvernance : le néocolonialisme à la manœuvre

Que ceux qui doutent encore de la volonté d'acteurs étrangers au continent de placer l'Afrique sous leur joug comme le firent dans le passé les puissances coloniales lisent avec attention les documents que publient dans le moment présent des organisations dites « non gouvernementales ». Ils y découvriront que sous le prétexte de la lutte pour la bonne gouvernance, pour le respect de l'Etat de droit, pour la lutte contre la corruption, ce genre d'institutions mène en réalité une bataille féroce dans le seul but d'affaiblir les Etats africains, de déstabiliser leur gouvernance interne et d'amener la communauté internationale à refuser les aides qui les aideraient à régler sans délai leurs problèmes financiers. Le tout, bien évidemment, pour s'imposer comme des acteurs incontournables de l'émergence africaine.

Précisons, avant d'aller plus loin, que ce néocolonialisme qui ne dit pas son nom n'est pas conduit par les Etats de l'hémisphère nord qui, dans les siècles

passés, ont assis pour une large part leur prospérité présente sur l'exploitation des richesses naturelles du continent. Il est en effet mené en sous-main par des entreprises qui ont surfé hier sur l'indépendance des Etats en prenant directement ou indirectement le contrôle du commerce international de leurs ressources naturelles, ont accumulé dans leurs comptes une bonne partie de la dette de ces mêmes Etat, refusent aujourd'hui de la réduire et de l'échelonner comme l'exige à juste titre le Fonds monétaire international.

Si, dans ce contexte sulfureux des organisations non gouvernementales s'agitent aujourd'hui sur la place publique au risque d'être accusées demain d'agir pour le compte de ces entreprises, c'est très probablement pour les deux raisons suivantes :

° D'abord parce que les attaques qu'elles mènent contre les pays producteurs de pétrole ne peuvent que leur profiter d'une manière ou d'une autre. Et, de ce point de vue, une analyse précise de leurs comptes, de leurs

supporters, de leurs soutiens directs ou indirects conduite par des experts indiscutables permettrait certainement de mesurer leur véritable degré d'indépendance, sans doute aussi de comprendre les raisons de leur agressivité vis-à-vis de certains pays du grand Sud.

° Ensuite, et c'est probablement la raison la plus forte, la plus vraie, parce que ces mêmes attaques ont pour but évident de leur permettre d'influer sur la vie politique interne des Etats en favorisant dans un temps rapproché l'accès au pouvoir de gouvernants plus fragiles. Accompagnées dans leurs agressions par des médias de l'hémisphère nord qui relaient leurs arguments sans jamais les vérifier sur le terrain ni s'interroger sur les vraies raisons de ces actions, ces organisations croient naïvement qu'elles parviendront à imposer leur loi aux Etats.

Naïvement car les attaques qu'elles mènent contre les Etats africains sont vouées par avance à l'échec tout

comme le furent celles conduites il y a deux décennies par les « fonds voutours ». Outre le fait qu'elles provoqueront tôt ou tard des investigations qui coûteront cher à leurs auteurs, ces agressions amèneront un jour ou l'autre les Etats comme la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis à se préoccuper de leur impact négatif sur leurs propres intérêts nationaux. Tout simplement parce que dans un temps comme celui que nous vivons où la Chine, la Russie, l'Inde, le Japon mettent tout en œuvre pour conquérir les marchés très prometteurs de l'Afrique ne pas faire taire les néocolonialistes qui s'agitent dans les capitales de l'hémisphère nord ne peut avoir que des conséquences négatives pour ces mêmes grandes puissances.

De cette bataille les pays ciblés peuvent sortir aisément vainqueurs, contrairement aux apparences, s'ils font connaître à l'échelle mondiale leur volonté de riposte par les voies appropriées et s'ils rendent coup pour coup à ceux qui les agressent.

Jean-Paul Pigasse